



# Communiqué de presse

Le 12 octobre 2018

## **Attribution de subventions exceptionnelles Le Conseil Municipal réaffirme son soutien aux associations locales**

Les associations maïchoises, grâce à l'implication des bénévoles qui les font vivre, proposent un large choix d'activités sur notre territoire rural éloigné des grands pôles urbains. La Commune, par le biais de subventions de fonctionnement, mais aussi avec la mise à disposition de salles communales, permet à ces structures d'offrir dans de bonnes conditions des activités diverses et variées aux jeunes et aux moins jeunes.

**Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 10 septembre dernier, a réaffirmé unanimement son soutien aux associations locales en votant trois subventions exceptionnelles pour un montant total de 14 500 €. Ce décisionnel financier s'ajoute aux subventions votées pour 2018 pour un montant global de 95 653 €,**

**L'Harmonie de Maïche**, toujours présente lors des manifestations organisées par la Ville, pourra ainsi prétendre à une subvention exceptionnelle de 12 000 € pour l'aider à acheter 40 nouveaux costumes de concert.

**Le Rotary Club du Comté de Maïche**, qui organise tous les deux ans la Biennale de Peinture et de Sculpture, se voit attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € pour l'organisation 2018 de cette manifestation. La Ville de Maïche marque ainsi son intérêt pour ce temps fort de la rentrée qui offre à voir des œuvres de grande qualité.



Quant à l'**Association Salle Saint-Michel** qui a **en charge la salle de cinéma associative**, elle se voit attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 € pour l'aider à financer les travaux de mise aux normes de la sécurité incendie. Elle doit faire face également à des dépenses pour le renouvellement de l'enseigne et du parc informatique. C'est pourquoi, la Communauté de Communes du Pays de Maïche apportera également une subvention de 5 000 €.

Le Conseil Municipal marque ainsi, non seulement la réaffirmation de son soutien aux associations locales, mais aussi son **attachement à la vie culturelle maïchoise**. En effet, la Culture au sens large, touche à l'intime, à la vibration des sens et des émotions, et contribue ainsi à l'épanouissement personnel de chacun d'entre nous. C'est un domaine qui ne doit pas être occulté et que les élus se doivent de soutenir. L'aide financière apportée à ces trois associations en est la traduction.

## **Informations clés**

- Séance du Conseil Municipal du 10 septembre 2018 : les élus unanimement accordent trois subventions exceptionnelles
- Montant global voté à l'unanimité : 14 500 €
- Sont mis à l'honneur :
  - La musique avec l'Harmonie de Maîche qui recevra 12 000 € pour aider à l'achat de 40 costumes de concert
  - La peinture et la sculpture avec le Rotary Club du Comté de Maîche qui recevra 500 € pour aider au financement de sa Biennale 2018
  - Le cinéma et le spectacle avec l'Association Salle Saint-Michel qui se voit attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 € pour aider au financement des travaux de mise aux normes de la sécurité incendie.
- 95 653 € : montant des subventions versées par la Commune en 2018 aux Associations Maîchoises hors subventions exceptionnelles

---

*Contact : Service Communication – Mairie de Maîche  
03 81 64 03 01*